



FO et sa mémoire sélective !!!

C'est tambour battant que FO se lance dans la bataille des élections professionnelles de décembre 2022. Tout est bon pour se dédouaner ou pour transformer la réalité des faits. Il y a une différence entre mensonge et acte. Un peu d'histoire n' a jamais fait de mal à personne !!!

Rendons à César ce qui est à César...

FO s'approprie des revendications qu'elle a toujours refusées ? En effet, depuis quand FO revendique la catégorie B pour les personnels de surveillance ? Une lueur, une lumière, une poussée des personnels de terrain...

Et oui, FO se raccroche aux branches !!!

La CGT Pénitentiaire est la seule et unique organisation syndicale qui revendique et milite depuis 2002, la catégorie B pour les personnels de surveillance. 20 ans, c'est peu mais cela commence à compter lorsque l'on connaît le difficile exercice de notre métier. 20 ans que la CGT Pénitentiaire indique qu'il faut valoriser notre métier, le rendre attractif car nous rencontrons d'énormes difficultés de recrutement.

20 ans que la CGT Pénitentiaire passe pour un syndicat utopiste et qu'il est impossible d'obtenir la catégorie B. Pourquoi ? Tout simplement par le fait de syndicats qui ont manqué d'ambitions et n'ont pas été à l'écoute des personnels. Une écoute aujourd'hui qui retient l'attention d'une majorité voire de l'ensemble des personnels du corps d'application et d'encadrement, les surveillants-brigadiers, les premiers surveillants et les majors.

2006 est passée par là pour les mémoires. Une réforme statutaire créant de nouveaux grades. Celui de brigadier et de major avec à la clé des unités de valeurs ou des examens pour y accéder. Réforme dont FO fût un grand artisan. A cette époque, la CGT Pénitentiaire, alias UGSP-CGT, pour les fins connaisseurs, était opposée à cette réforme et cette comparaison avec la police qui détenait déjà ces grades. On connaît le résultat. Durant 16 ans, que de galères pour obtenir le grade supérieur avec peu de postes et des promotions à l'emporte-pièce. La CGT Pénitentiaire perséverait donc pour une réforme du CEA avec la fusion de l'ensemble des grades et une refonte des catégories des agents du personnel de surveillance (de surveillant à CSP à l'époque).

Et oui, mémoire, quand tu nous tiens !!!



Du 1er au 8 Décembre 2022, vous avez la main pour **ENFIN** changer les choses !

VOTEZ CGT PÉNITENTIAIRE

Parlons de 2018 puisque c'est l'année de référence de FO. L'année de tous les records en ce qui les concernent et de toutes les victoires !!! FO a participé à l'entente syndicale dès sa première heure avec la CGT Pénitentiaire, l'UFAP et le SPS. Au fil de l'eau, ça sentait le soufre et l'histoire s'est confirmée. Le fait de réclamer, revendiquer la fusion des grades (grades instaurés par UFAP et FO) puis une reconnaissance des personnels et une valorisation du métier par le passage à catégorie B (revendication CGT Pénitentiaire depuis 2002) a mis le feu aux poudres puisque cela n'était pas dans les orientations de ces organisations professionnelles. Les négociations étant fermées autour de ces sujets, la CGT Pénitentiaire a fait le choix de ne pas signer le relevé de conclusions qui lui était proposé en toute responsabilité avec l'assentiment de ses adhérents.

2022 est passée par là !!! FO se gargarise d'obtenir le graal avec des évolutions indemnitaires significatives... A tour de bras, elle remercie le Garde des Sceaux, le DAP et consorts sur l'évolution de notre administration. Un budget à la hausse, des évolutions indemnitaires pour l'ensemble des corps, une fusion des grades de surveillants et brigadiers satisfaisante, etc... Pas sûr que cela conforte et satisfasse les personnels !!! Bien au contraire... Quant à la comparaison constante avec la police, si cette façon de faire leur permet de se dédouaner à tout bout de champ, cette stratégie nous bloque alors même que nous appartenons à un ministère propre.

C'est l'effet « polisse à la FO » !!!

Quand on parle d'acolytes syndicaux (CGT Pénitentiaire - UFAP et SPS), le propos est tout de même déplacé. Lorsque l'on est représentant du personnel, on se doit de travailler dans l'intérêt des personnels et pas en sous-main s'imaginant avoir le contrôle ou le monopôle des discussions. Vos manigances desservent les personnels et font le jeu de nos gouvernants. Pour la CGT Pénitentiaire, les élections professionnelles sont en effet en ligne de mire et les enjeux sont importants pour les uns et les autres. Pour autant, sur la reconnaissance et l'attractivité du métier, il serait temps de faire front commun dans l'intérêt des personnels. Et ce, pour l'ensemble des corps et grades de notre ministère et de notre administration.

C'est une partie de l'histoire qui est écrite ici, il y en a encore sous la dent...

Syndicats, même combat, allons dans l'intérêt des personnels...

Montreuil, le 17 octobre 2022.



Du 1er au 8 Décembre 2022, vous avez la main pour ENFIN changer les choses !

VOTEZ CGT PÉNITENTIAIRE